

Diversifiez vos placements pour
une performance sûre

FICHE SIGNALÉTIQUE

FORME DE L'OPCVM

Dénomination sociale	FCP ATLANTIQUE PERFORMANCE
Nature Juridique	FCP
Catégorie	Obligataire
Date et référence de l'agrément	14 Septembre 2018 / COSUMAF-FCP-01/2018
Date de création	14 Septembre 2018
Siège social	4 ^{ème} étage, Immeuble Grassfields, 620, Rue du Gouverneur Carras, B.P : 661 Douala
Durée de vie	99 ans
Exercice social	01 janvier au 31 décembre
Capital initial	11 milliards de FCFA
Valeur liquidative d'origine	10 000 FCFA
Durée de placement recommandée	A partir de 2 ans

ACTEURS

Promoteur	AFG Bank Cameroun
Souscripteurs concernés	Personnes morales et physiques qualifiés ou non
Gestionnaire	Harvest Asset Management
Dépositaire	AFG Bank Cameroun
Teneur des comptes	AFG Bank Cameroun
Distributeur	AFG Bank Cameroun
Commissaire aux comptes	Forvis Mazars Cameroun

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT ET DE GESTION

Stratégie d'investissement	En obligations à moyen et long terme, en autres titres de créances et en OPCVM obligataires
Date de commercialisation	21/12/2018
Périodicité de calcul de la valeur liquidative	Hebdomadaire. Chaque vendredi ou, si celui-ci est férié le premier jour ouvré suivant
Lieu de réception des demandes de souscriptions et de rachats	Siège Social de Harvest Asset Management 4 ^{ème} étage, Immeuble Grassfields, 620, Rue du Gouverneur Carras BP 661 Douala, Cameroun Votre rachat sera effectif au plus tard 72h après calcul de la Valeur Liquidative

INFORMATIONS D'ORDRE COMMERCIAL

Les clients ont la possibilité de déposer leurs demandes dans les locaux de Harvest Asset Management tous les jours ouvrables. Seules celles conformes et reçues entre le Lundi et Vendredi avant 10h30 seront exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.
--

FRAIS ET COMMISSIONS

Commissions de souscription	1.5% HT au maximum
Commissions de rachat	1.5% HT au maximum
Frais de gestion	1.5% HT l'an maximum de l'actif brut

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

FCP ATLANTIQUE PERFORMANCE est un FCP Obligataire agréé par le régulateur COSUMAF ; Il investira au moins 60% de ses actifs dans des emprunts obligataires, des obligations assimilables du trésor ou dans des valeurs mobilières représentant des titres de créances à moyen et long terme en CEMAC.

Le fonds peut investir jusqu'à 15% de ses actifs hors de la zone CEMAC et peut détenir jusqu'à 20% maximum de liquidités.

PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT

Une approche active et de conviction sur les marchés

En fonction de l'analyse permanente de l'environnement macroéconomique et des politiques économiques en zone CEMAC, le gestionnaire constitue un portefeuille de titres dont il estime qu'ils offrent les meilleurs rendements ajustés au risque.

L'approche est conçue pour les investisseurs qui prévoient d'investir pour une durée de deux ans ou plus.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible, Rendement plus faible A risque plus élevé, Rendement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

RENDEMENT ESPÉRÉ DU FCP : 5.50% minimum

COMMENT SOUSCRIRE ?

Remplissez et signez le bulletin de souscription disponible auprès de Harvest Asset Management.

Au moment de la souscription, assurez-vous de :

- Posséder un compte courant ;
- Prendre connaissance des modalités de souscription et de rachat (horaires de réception des ordres).

COMMENT S'INFORMER ?

Demandez à Harvest Asset Management :

- Votre avis d'opéré et votre relevé de portefeuille ;
- Votre rapport hebdomadaire de performance ;
- Vos accès à l'espace client en ligne.

QUELS AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS POUR VOUS ?

AVANTAGES	INCONVÉNIENTS
Valoriser votre épargne en l'investissant durablement sur le Marché Financier de la zone CEMAC ;	Les investisseurs n'ont pas de contrôle direct sur les décisions d'investissement
Disposer d'une liquidité hebdomadaire qui vous permet à tout moment de procéder au rachat de vos parts ;	Comme tout investissement, les FCP sont soumis aux fluctuations du marché.
Aucune imposition sur les gains perçus	
Le savoir-faire et l'expertise de professionnels qui feront fructifier votre épargne	

POSITIONNEMENT DANS NOTRE GAMME

	Volatilité très faible	Volatilité faible	Court terme	Moyen terme	Long Terme
FCP HARVEST LIQUIDITÉS		X	X		
FCP ATLANTIQUE PERFORMANCE		X		X	
FCP HARVEST ACTIONS CEMAC	X				X

RÉCEPTION DES RÉCLAMATIONS

Pour toutes réclamations, vous pouvez :

- Appeler notre hotline dédiée aux réclamations au +237 233 43 46 98
- Envoyer un e-mail à customercare@hamgt.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Règlement ministériel N° 01/22/CEMAC/UMAC/CM/COSUMAF portant organisation et fonctionnement du marché financier de l'Afrique centrale ;

Règlement général de la COSUMAF (Commission de Surveillance du Marché Financier en Afrique centrale) ;

Instruction COSUMAF N° 23-24 du 18 juillet 2024 portant tarification applicable sur le marché financier de l'Afrique Centrale.